



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat est préoccupé par la situation sur le site de Vetropack à Saint-Prex

Le Conseil d'Etat a pris connaissance ce matin de l'ouverture d'une procédure de consultation sur l'avenir du site de production de Vetropack à Saint-Prex. Il déplore cette nouvelle et se dit très préoccupé par le sort des 180 employés du site.

La conseillère d'Etat Isabelle Moret en charge de l'économie et de l'innovation a été informée ce matin par le président du conseil d'administration de Vetropack de l'ouverture d'une procédure de consultation sur l'avenir de son site de production à Saint-Prex. Informé, le Conseil d'Etat s'est dit très préoccupé face à l'éventualité de la fermeture du site.

Le Conseil d'Etat en appelle à la responsabilité sociale de l'entreprise vis-à-vis des 180 employés du site de Saint-Prex. Il souhaite que toutes les solutions possibles et innovantes soient étudiées pour le maintien ou la transformation du site. Il appelle tous les acteurs concernés à un dialogue constructif pour dégager des solutions pour les 180 employés du site. Par ailleurs, une task force pilotée par le DEIEP sera lancée avec les départements concernés ainsi que les autorités de Saint-Prex.

Les difficultés auxquelles est confronté Vetropack illustrent les défis que doit relever l'industrie suisse, à savoir une très forte compétitivité, exacerbée par des coûts de production et d'énergie élevés ainsi qu'un franc fort qui pénalise l'exportation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2024

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat